

ANNEXE AU PROTOCOLE D'ACCORD RELATIF AU CONTROLE ECOLOGIQUE COMMUN DE LA REGION DE L'AMAZONIE SIGNEE PAR LES ISC DES ETATS DU POURTOUR AMAZONIEN BRESIL, COLOMBIE, EQUATEUR, PEROU ET VENEZUELA

« Conformément au Protocole d'accord signé par les ISC des Etats du pourtour amazonien relatif au contrôle écologique coordonné de la région de l'Amazonie, le président de la Cour des comptes autrichienne et Secrétaire général de l'INTOSAI, Dr. Josef Moser, le président de l'ISC de la Pologne et président de l'EUROSAI, M. Jacek Jezierski, le président de la Cour des comptes espagnole et Secrétaire général de l'EUROSAI, M. Manuel Nuñez, le président de la Contraloria General de la Colombie et président de l'OLACEFS, Dr. Julio César Turbay Quintero, le président de la Contraloria General du Panama et Secrétaire général de l'OLACEFS ainsi que les représentants des ISC qui ont participé à la VIe Conférence EUROSAI-OLACEFS, se sont exprimés solidaires de l'initiative de réaliser de concert un contrôle écologique coordonné de la région de l'Amazonie et signent ladite Annexe en témoignage de son importance, qui fait partie intégrante du Protocole d'accord mentionné ci-haut signé à l'initiative de l'ISC de la Colombie.

Les ISC affirment leurs responsabilités pour un développement durable aux niveaux économique, social et en particulier écologique, dans le cadre de leurs mandats, d'autant plus que la diminution progressive des ressources, le changement climatique et l'augmentation de la pauvreté présentent un danger pour l'avenir.

Les ISC adhèrent à la définition des Nations Unies selon laquelle « Un développement répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. » Le développement durable est une vision d'avenir à dimension mondiale.

Les ISC signataires se mettent d'accord pour réaliser un contrôle multilatéral de la région de l'Amazonie et de l'aquifère Guarani en vue de garantir la durabilité des ressources naturelles présentant une importance mondiale.

Les représentants de l'INTOSAI, de l'EUROSAI et de l'OLACEFS soulignent l'intention des ISC concernées et affirment vouloir apporter leur aide et leur solidarité à ce projet de contrôle précieux pour l'humanité.

De plus, tous les signataires s'engagent à centrer cette question multilatérale des ISC autour des délibérations qui auront lieu à l'occasion du XX^e INCOSAI en Afrique du Sud, en 2010.

Signatures manuscrites

Secrétaire général de l'INTOSAI, présidents de l'EUROSAI et de l'OLACEFS, Secrétaires généraux de l'EUROSAI et de l'OLACEFS, représentants des ISC de l'Argentine, de la Bolivie, de la République dominicaine, d'El Salvador, du Guatemala, du Honduras, de Cuba, du Paraguay, du Venezuela, d'Andorre, d'Albanie, de la Cour des comptes européenne, d'Estonie, des Pays-Bas, de la Norvège, du Portugal, de la Roumanie, de la Turquie, de l'Ukraine et de la Chine